

**Assemblée générale**

Distr. générale
15 octobre 2001
Français
Original: anglais/chinois

Cinquante-sixième session

Point 25 de l'ordre du jour

**Année des Nations Unies pour le dialogue
entre les civilisations****Lettre datée du 15 octobre 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Chine auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le compte rendu du « Colloque du XXI^e siècle sur le dialogue entre les civilisations » qui s'est tenu à Beijing, les 11 et 12 septembre 2001 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Wang Yingfan**



**Annexe à la lettre datée du 15 octobre 2001, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Compte rendu du Colloque du XXI^e siècle sur le dialogue
entre les civilisations, organisé par le Comité des affaires
extérieures de la Conférence consultative politique
du peuple chinois**

En réponse aux résolutions 53/22 (1998), 54/22 (1999) et 55/23 (2000) de l'Assemblée générale des Nations Unies, appelant à la promotion du dialogue entre les civilisations, et dans le cadre des activités liées à l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, le Comité des affaires extérieures de la Conférence consultative politique du peuple chinois a accueilli les 11 et 12 septembre 2001, à Beijing, le « Colloque du XXI^e siècle sur le dialogue entre les civilisations ». Vingt-huit envoyés diplomatiques, officiels et experts étrangers rattachés aux ambassades de 18 pays en Chine et aux bureaux d'institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en Chine, ainsi que plus de 40 experts et universitaires chinois spécialisés dans divers domaines ont participé au Colloque. M. Song Jian, Vice-Président de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Président de l'Académie chinoise de l'ingénierie et membre du Groupe de personnalités éminentes constitué par le Secrétaire général de l'ONU, a présidé le Colloque et a fait un discours inaugural. Les participants ont félicité le Président iranien, M. Khatami, d'avoir proposé l'instauration d'un « dialogue entre les civilisations » ainsi que l'Assemblée générale des Nations Unies d'avoir adopté les résolutions pertinentes. Ils ont mené des discussions approfondies sur trois thèmes principaux : « Le rôle des échanges entre les civilisations dans la promotion du développement de l'humanité », « Les incidences du dialogue entre les civilisations sur le développement des relations internationales » et « Le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion du dialogue entre les civilisations ». Le Colloque a été un franc succès.

**1. Le rôle des échanges entre les civilisations dans la promotion
du développement de l'humanité**

Les participants sont unanimement convenus qu'il est nécessaire de reconnaître et de respecter la diversité des civilisations et que cette diversité constitue le patrimoine et la richesse de l'humanité. Le dialogue, les échanges et le mélange entre les civilisations sont indispensables à l'existence et au développement durable de ces civilisations. Ils constituent le moteur du progrès social et représentent une tendance inexorable de l'histoire du développement. Les échanges entre les civilisations contribuent au progrès et à la prospérité de l'humanité dans son ensemble. L'histoire des civilisations est faite d'échanges et de mélanges ininterrompus. Il n'existe pas de distinction hiérarchique dans les civilisations. Elles doivent s'inspirer les unes des autres, emprunter les unes aux autres et oeuvrer de concert au développement, sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Les participants ont aussi souligné qu'il est nécessaire de continuer à élargir la participation au dialogue entre les civilisations, de façon à inclure, outre les pays et leurs gouvernements, les organisations non gouvernementales, les médias et tous les peuples. Certains participants ont également fait référence à l'histoire de la

civilisation chinoise pour démontrer que le dialogue et les échanges entre les civilisations ne consistent pas simplement à copier les succès remportés par d'autres civilisations, mais à prendre en compte les caractéristiques d'une civilisation donnée et à s'en inspirer au fil de l'évolution. Un certain nombre de participants ont également échangé leurs vues sur la notion de civilisation et les différences entre les civilisations.

2. Les incidences du dialogue entre les civilisations sur le développement des relations internationales

Les participants ont déclaré que l'humanité était riche et variée et que les différences entre les civilisations étaient un phénomène normal. La promotion du dialogue entre les civilisations et le règlement pacifique des différends en vue de prévenir les conflits peuvent favoriser le respect mutuel, l'harmonie, l'intégration et le développement commun entre des peuples d'origines diverses, et aboutir en définitive à des relations fondées sur l'égalité, l'intérêt mutuel, la confiance et la coopération, susceptibles de promouvoir la paix et le développement durables dans le monde. Les participants ont débattu des incidences de la mondialisation économique sur le développement des civilisations. De leur point de vue, la mondialisation économique peut renforcer les relations et l'interdépendance entre les pays et les régions et offrir à l'humanité des occasions de développement sans précédent. Toutefois, elle peut aussi engendrer un grand nombre de problèmes planétaires (dégradation de l'environnement, réfugiés, terrorisme ou accentuation du fossé entre le Nord et le Sud) et faire subir à toutes les civilisations des épreuves également sans précédent. Dans ce contexte, le dialogue et la conciliation entre les civilisations s'avèrent particulièrement importants. Le dialogue entre les civilisations peut permettre de promouvoir le dialogue Nord-Sud et de résoudre les problèmes mondiaux, et ainsi favoriser la prospérité et le développement communs de tous les pays. Les participants ont condamné l'usage de la mondialisation aux fins d'annihiler les différences entre les civilisations et d'imposer ses propres valeurs aux autres pays. Quelles que soient leur dimension, leur richesse et leur force, tous les pays sont des membres égaux de la communauté internationale. Au vu des progrès incessants de la mondialisation, il semble de plus en plus important de fonder les relations internationales sur les principes de démocratie et d'équité.

3. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion du dialogue entre les civilisations

Les participants ont déclaré que l'ONU, seule organisation internationale à caractère universel véritable, incarne bien la diversité des civilisations puisqu'elle offre une tribune à toutes ces civilisations. Ils ont souligné que le dialogue entre les civilisations pourrait permettre de réparer les dommages causés à l'Organisation par une guerre froide prolongée, et plus particulièrement de venir à bout de l'idéologie persistante engendrée par cette guerre, tout en se conformant aux objectifs et aux principes de promotion de la paix et de la stabilité dans le monde définis par les Nations Unies. L'Organisation a un rôle irremplaçable à jouer dans la promotion du dialogue entre les civilisations à l'échelon mondial, dans la sensibilisation de la communauté internationale au respect et au développement de la diversité des civilisations, ainsi que dans la promotion de la tolérance, de l'égalité et de la justice. Les participants ont également souligné que l'ONU étant une organisation internationale intergouvernementale, les gouvernements de ses États Membres sont

responsables au premier chef de la promotion du dialogue entre les civilisations. Les Nations Unies devraient adopter une résolution qui pose l'égalité entre toutes les civilisations, appelle à l'instauration d'un dialogue entre les civilisations et détermine les objectifs, les buts, les principes, les rôles et les activités qui s'inscrivent dans le cadre de ce dialogue. Un certain nombre de participants ont aussi suggéré que, en vue de s'adapter à la situation nouvelle, l'Organisation entreprenne les réformes nécessaires à l'amélioration de son efficacité, afin de mieux promouvoir le dialogue entre les civilisations.

Les participants ont insisté sur le fait que le dialogue entre les civilisations ne doit pas être un expédient mais un processus à long terme. Les activités menées dans le cadre de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations ont engendré un regain d'intérêt au sein de la communauté internationale pour le dialogue entre les civilisations et marqué un nouveau départ. Les participants se sont félicités que l'Assemblée générale des Nations Unies ait décidé d'examiner la question du dialogue entre les civilisations en séance plénière lors de sa cinquante-sixième session et lui ont souhaité tout le succès.
